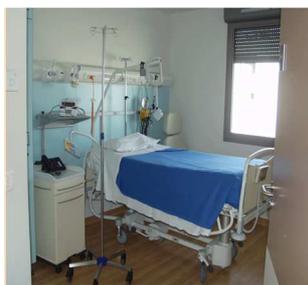




## Les dispositifs médicaux au Maroc



### Un marché grandissant

Poussé par la **modernisation des infrastructures** et la **croissance de la demande intérieure** en soins médicaux, le marché de la santé croît à un rythme régulier. Le potentiel de développement du secteur a été confirmé, puisque le montant annuel du budget consacré à la santé est en progression constante ces dernières années : 1,08 Md EUR en 2012, 1,12 Md EUR en 2013 et 1,3 Md EUR pour 2014. Ce secteur affiche tout de même une carence chronique en praticiens et en infrastructures médicales : 152 centres de santé ont été contraints à la fermeture en 2014, faute de personnel.

- ▶ **Le Maroc compte 141 hôpitaux, 400 cliniques privées, 2 600 centres de santé et dispensaires.** Les quatre CHU du pays (Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech) ont enregistré, fin 2013, 35 % des hospitalisations nationales (1,6 million de journées d'hospitalisation) et ont effectué 35 % des interventions chirurgicales.
- ▶ De fortes disparités existent entre les équipements des hôpitaux publics et des cliniques privées et ce, en fonction des zones géographiques. **On note 1 lit d'hôpital pour 1 000 habitants, 1 médecin pour 12 000 habitants, 1 centre de santé pour 10 000 habitants** et 1 infirmier pour 1 000 habitants. Par ailleurs, 54 % des dépenses directes des ménages concernent le secteur de la santé avec notamment 400 DH (40 EUR) dépensés par an et par habitant en médicaments.
- ▶ Près de 90 % du matériel médical est importé, principalement d'Europe. La demande émane à 85 % du secteur public (achat de matériels neufs) et à 15 % du secteur privé (achat de matériels d'occasion).
- ▶ L'activité des CHU devrait connaître une forte croissance les prochaines années avec les quatre CHU qui sont en cours de réalisation dans le cadre de la mise en place du renforcement des structures sanitaires. Deux CHU seront implantés à Tanger, un à Agadir et un autre à Oujda.

En outre, fort d'environ 250 agents et distributeurs répertoriés (bien que seuls 40 acteurs dominent le marché), le pays se positionne comme un **centre de réexportation vers l'Afrique de l'Ouest**. Progressivement, la vocation du Maroc à devenir un hub régional se confirme.

### ■ Perspectives de développement

#### Plan stratégique CHU 2010-2020 :

Le plan vise la construction de 17 centres hospitaliers et de 40 établissements hospitaliers pour un investissement total de 2 Mds EUR ; 36 M EUR seront ainsi investis pour la mise à niveau des hôpitaux.

Co-financé à 49,5 % par la BEI, ce plan a également été établi pour réformer le fonctionnement des CHU qui devront désormais gérer leurs budgets de manière autonome, sur la base d'une gestion contractuelle.

#### Développement du tourisme médical (niche à forte valeur ajoutée) et des hospitalisations à domicile :

Un nouveau projet de « **ville médicale** » baptisé « **Marrakech Health City** », a été mis en place dans le cadre du plan de développement médical et touristique marocain 2020. A cet effet, une clinique de 160 lits sur 11 500 m<sup>2</sup> couverts, 60 chambres, 7 blocs opératoires, 3 hôpitaux, sont prévus.

Le projet intègre également un complexe hôtelier et immobilier destinés à accueillir des patients longue durée, des familles et des personnes retraitées.

#### Protection propriété intellectuelle :

Un projet de loi a été adopté au Conseil du gouvernement en juillet 2012 : le texte n° 84-12, sur l'efficacité et l'efficience du système de contrôle et de la qualité des produits médicaux.



CHAMBRE FRANÇAISE  
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
DU MAROC



## ■ Des opportunités pour les entreprises françaises

La mise en place de l'Assurance maladie obligatoire de base (AMO), en 2002, et du Régime d'assistance médicale pour les plus démunis (RAMED), en 2011, visent la démocratisation de l'accès aux soins et aux médicaments. L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Maroc a permis la disparition des barrières douanières depuis mars 2012. Le **potentiel de développement de ce marché est donc important** pour les sociétés proposant :

- ▶ **Un savoir-faire et des compétences en matière d'équipements et de matériels spécifiques ;**
- ▶ **Des équipements et du matériel à un bon rapport qualité-prix, ou d'occasion .**

La forte concurrence des produits importés d'Allemagne, d'Italie et surtout d'Asie est à prendre en compte pour toute prospection au Maroc et implique une politique commerciale offensive.

## Les évènements du secteur à venir au Maroc

Les **salons spécialisés** se sont rapidement imposés comme des rendez-vous incontournables. Ces événements, destinés aux professionnels du Maghreb, offrent une vitrine à de nombreuses spécialités médicales, démontrant ainsi la maturité du marché marocain : **équipements** (de diagnostic, de salles d'opération, de laboratoires et de physiothérapie), **médecine électronique, mobilier médical, fitness et spa, textiles spéciaux, odontologie, ophtalmologie...**

- **Medical Expo, mars 2015, Casablanca**, un salon international de la santé et un moyen stratégique de médiation pour toute entreprise souhaitant se faire connaître et travailler au Maroc.



[www.mcinet.gov.ma](http://www.mcinet.gov.ma)



[www.cnss.ma](http://www.cnss.ma)



[www.groupe-lepine.com](http://www.groupe-lepine.com)



[www.peters-surgical.com](http://www.peters-surgical.com)

## Accompagnement

Etude de marché sur mesure, mission prospection, sélection de contacts.

## Publication

[Le Guides des Affaires Maroc](#)

Pour toute information relative à ce secteur d'activité, contacter :

**Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)**

**Charafa CHEBANI Directrice Pôle CFCIM-UBIFRANCE**

Tél. : +212 (0)5 22 43 96 33 . Fax : +212 (0)5 22 20 01 30

Email : [cchebani@cfcim.org](mailto:cchebani@cfcim.org)

Retrouvez le détail de nos prestations sur [www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr) et [www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)

### © 2014- UBIFRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'UBIFRANCE, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L.333-3 du code de la propriété intellectuelle.

### Clause de non-responsabilité

UBIFRANCE ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans cet ouvrage ont été vérifiées avec le plus grand soin. UBIFRANCE ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance certifiée  
BVC ISO 9001 / 2008

### Auteur :

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

### Adresse :

15, avenue Mers Sultan  
20130 Casablanca  
Maroc

### Rédigée par :

Inès BEN BRAHIM

Revue par : Raphaëlle GROUX-MONVOISIN

Version originelle : Juin 2013

Version actuelle : Juillet 2014